



2023 - 345

Bras, le 22 novembre 2023

Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
Commune de BRAS
83149

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU le Code Pénal,

VU la requête en date du 22 novembre 2023 par laquelle Monsieur BAUDINO Swan sollicite l'autorisation de stationner un véhicule sur la commune de BRAS en vue d'une exposition/vente de literie (matelas, sommiers) pour une surface de 6 mètres le mercredi 13 décembre 2023 de 09h00 à 12h30,

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public de réglementer le stationnement sur le parking de la Mairie à l'occasion d'une exposition/vente de literie pour le compte de Monsieur BAUDINO Swan,

ARRÊTE

Article 1 : Le mercredi 13 décembre 2023 de 09h00 à 12h30, le stationnement sur les 2 emplacements situés au centre du parking de la Mairie sera interdit afin de permettre l'installation du véhicule de Monsieur BAUDINO.

Article 2 : Le stationnement dudit véhicule et le déballage de marchandises ne devront pas entraver la libre circulation sur le parking de la Mairie.

Article 3 : Monsieur BAUDINBO Swan sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de cette exposition.

Article 4 : Monsieur le Maire de BRAS et les agents de police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur BAUDINBO Swan
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de BRAS
- La Police Municipale de BRAS

Le Maire,
Franck PERO

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

